



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-Mail: direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet: <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Transfert et transport des ordures ménagères du secteur des Trois Frontières de SAINT-LOUIS Agglomération

Type d'accord-cadre :

Accord-cadre de services

Classification CPV : 90512000-9 : Services de transport des ordures ménagères

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée de l'accord-cadre :

Pour chaque lot, le marché est conclu pour une première période d'exécution à compter du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020. Par la suite, il pourra être reconduit par deux fois pour une durée de 12 mois à chaque reconduction.

Le pouvoir adjudicateur informera le titulaire du marché, par décision expresse, au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché, s'il décide ou non de reconduire le marché.

Si le pouvoir adjudicateur décide de reconduire le marché, le titulaire ne pourra pas refuser cette reconduction.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)



Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix	40 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n°19-147397 du 02/10/2019
- Au JOUE du 02/10/2019 sous le n°2019/S 190-462346

Avis rectificatif paru :

- Au BOAMP n°19-156925 du 18/10/2019
- Au JOUE du 21/10/2019 sous le n°2019/S 203-495044

4. Attribution du marché :

Lot n°1 : Transfert et transport des ordures ménagères compostables

Date d'attribution du marché : vendredi 20 décembre 2019

Titulaire du marché :

SUEZ RV Nord Est
8, Rue Jean Monnet
68390 SAUSHEIM

Montant du marché : Pour un montant total « simulé » de 126 900,00 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière » du Document Financier fourni par le candidat, pour le lot n°1.

Lot n°2 : Transfert et transport des ordures ménagères non compostables

Date d'attribution du marché : vendredi 20 décembre 2019

Titulaire du marché :

SUEZ RV Nord Est
8, Rue Jean Monnet
68390 SAUSHEIM

Montant du marché : Pour un montant total « simulé » de 328 900,00 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière » du Document Financier fourni par le candidat, pour le lot n°2.



5. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Les prestations donnent lieu à un marché conclu à prix unitaires pour chaque lot.

Pour le lot n°1, les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires mentionnés dans l'onglet « BPU » du document financier propre au lot 01 appliqués aux quantités réellement exécutées.

Pour le lot n°2, les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires mentionnés dans l'onglet « BPU » du document financier propre au lot 02 appliqués aux quantités réellement exécutées.

Date de signature des marchés (Lots 1 et 2) : jeudi 19 décembre 2019

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Vendredi 03 janvier 2020

